

	RÈGLE	PAGE
AVIS DE MOTIONS: (<i>suite</i>)		
interpellations	44(2)	16
motions	44(1)	15
Avis d'un jour—		
amendement important à un projet de loi privé	100	41
définition	5 <i>i</i>)	3
irrégularités, rectification	45(2)	16
liste	45(1)	16
Expressions malséantes—refusé par le Président		
	48	18
Motions n'exigeant pas de préavis		
liste	46	16
questions orales	20	9
question de privilège	33	12
Procédure—		
interpellation ou motion de fond	43(1)	15
porter un sujet à l'attention du Sénat	43(2)	15
AVIS D'UN JOUR:		
(<i>Voir</i> : Avis de motions)		
BARRE DU SÉNAT:		
Dispositions spéciales relatives au vote	50(1)	19
Sièges réservés aux députés hors de la	106	44
CHAMBRE DES COMMUNES:		
(<i>Voir</i> : Communes, Chambre des)		
CHEF ADJOINT DE L'OPPOSITION:		
(<i>Voir</i> : Chef de l'Opposition au Sénat)		
CHEF DE L'OPPOSITION AU SÉNAT:		
Chef adjoint de l'Opposition au Sénat	5 <i>d</i>);68	3,30
Membre d'office de tous les comités permanents et du Comité de sélection		
	68	30
Signe les avis de changement de la composition des comités afférents aux membres de l'Opposition		
	66(5) <i>b</i>)	25